

POUR TOUTE DEMANDE DE RENDEZ-VOUS AVEC LE SERVICE CONTRÔLE ASSAINISSEMENT, MERCI DE COMPLÉTER CE DOCUMENT ET DE L'ENVOYER ACCOMPAGNÉ DE VOTRE PLAN À L'ADRESSE :
COURRIER@REFG.FR

N° CONTRAT RÉGIE DES EAUX : _____

DEMANDEUR (INFORMATIONS OBLIGATOIRES POUR LA FACTURATION DU CONTRÔLE) :

Nom et prénom : _____ Tel : ____/____/____/____/____

En qualité de (rayer la mention inutile) : Agence immobilière Propriétaire Autre : _____

N° : _____ Adresse : _____

Code postal : _____ Commune : _____

Email : _____

PROPRIÉTAIRE (SI DIFFÉRENT DU DEMANDEUR) :

Nom et prénom : _____ Tel : ____/____/____/____/____

N° : _____ Adresse : _____

Code postal : _____ Commune : _____

Email : _____

ADRESSE DE L'IMMEUBLE CONCERNÉ :

N° : _____ Adresse : _____

Code postal : _____ Commune : _____

MOTIF DU CONTRÔLE : (COCHER LA CASE CORRESPONDANTE)

- Attestation de conformité pour vente immobilière, tarif 165 euros TTC
- Attestation de conformité assainissement pour dépose de dossier d'urbanisme, tarif 165 euros TTC
- Contrôle suite courrier envoyé par la Régie des Eaux Faucigny Glières, tarif compris dans votre facture d'eau
- Attestation de conformité d'eaux pluviales pour dépose de dossier d'urbanisme sur la commune de Bonneville, tarif 165 euros TTC

DESCRIPTION DE L'INSTALLATION :

Collectif Non collectif Nombre de logements à contrôler : _____

EAUX USEES :

Nombre de cuisines :	Nombre de salles d'eau :	Nombre de pompe de relevage :
Nombre de WC :	Nombre de siphons de sol :	Nombre de regards intermédiaires privés :
Autre :		

EAUX PLUVIALES :

Nombre de gouttières :	Nombre de puits perdus :
Destination des eaux pluviales :	Nombre et volume de réservoirs ou rétentions :
Autre :	

DOCUMENTS À JOINDRE OBLIGATOIREMENT POUR LA PRISE DE RENDEZ-VOUS :

Plans ou schémas précis des réseaux d'eaux usées et d'eaux pluviales par niveau :

Votre plan doit faire apparaître les différents points d'eaux du logement ainsi que les éléments listés ci-dessus dans la description de l'installation

LE PÉTITIONNAIRE S'ENGAGE A :

- Rendre **ouverts et accessibles tous les regards** ;
- **Rendre accessible le compteur d'eau potable** pour une relève ;
- **Ne pas faire vidanger et ne pas nettoyer** la filière ANC pour le contrôle ;
- Préparer les **documents** nécessaires au déroulement du contrôle (bons de vidange, fiches techniques...) ;
- L'habitation doit être **alimentée en eau, tous les appartements doivent être accessibles** ;
- Le technicien s'engage à intervenir dans le **créneau de 3h** fixé lors de la prise de rendez-vous, la durée d'intervention peut être variable ;
- Le propriétaire ou son représentant doit **être présent** pendant toute la durée du contrôle ;
- Le compte rendu sera obtenu sous un délai d'1 mois après la visite ou après la réception de tous les documents nécessaires.



Tout ouvrage non accessible ou autres points empêchant le contrôle entrainera le report du contrôle et une facture de frais de déplacement de 33 € TTC sera émise pour déplacement inutile.

DATE :

SIGNATURE :